

Paris, le 3 Janvier 2018 – 17h45

Bilan semestriel du contrat de liquidité obligatoire ARGAN contracté avec la société INVEST SECURITIES

Au titre du contrat de liquidité obligatoire confié par la société ARGAN à INVEST SECURITIES, à la date du 31 décembre 2017, les moyens suivants figuraient au compte de liquidité :

- aucune obligation ARGAN
- 128.753,06 €

Il est rappelé que lors du dernier bilan semestriel du contrat au 30 juin 2017, les moyens suivants figuraient au compte de liquidité :

- aucune obligation ARGAN
- 128.753,06 €

A propos d'Argan

ARGAN est la première foncière française spécialisée en **DÉVELOPPEMENT & LOCATION D'ENTREPOTS PREMIUM** pour des entreprises de premier plan.

ARGAN associe la stabilité d'une stratégie claire, mise en œuvre par l'actionnaire majoritaire et portée par une équipe de cadres experts dans leurs spécialités, à la transparence d'une société cotée en Bourse.

Détenant un parc d'une soixantaine d'entrepôts PREMIUM, valorisés 1,3 milliard d'euros à fin 2017, ARGAN est un expert global innovant et performant en immobilier logistique.

ARGAN est cotée sur le compartiment B d'Euronext Paris (ISIN FR0010481960 - ARG) et fait partie des indices CAC All-Share et IEIF SIIC France. La foncière a opté pour le régime des SIIC au 1er juillet 2007.

Contacts / www.argan.fr

ARGAN
Francis Albertinelli
Tél : 01 47 47 05 46
E-mail : contact@argan.fr

ARG
LISTED
EURONEXT